

Session extraordinaire
du 2 octobre 1955.

Le deux octobre mil neuf cent cinquante cinq, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à quatorze heures trente, sous la présidence de Mairem Jean-Louis Allary, Maire.

Présents: MMⁿ Allary, Ferret, Philipeau, Baumot, Faure, Viollet, Lhommier, Bajule, Fichou.

Absents: MMⁿ Mazieie, Bauchat.

Cauveaux.

Le Conseil Municipal, considérant que les crédits existants au Budget vicinal de l'exercice 1955, sont insuffisants pour permettre de payer le reliquat des sommes dues à M. Maurice Ducher Edmond, maçon, pour les travaux de réfection des cauvrons du long, décide de délivrer une somme de cent quarante mille francs sur le Chapitre VIII, article 2, Bâtiments communaux, de l'exercice 1955.

Fait et délibéré en Maire les jours, mois et an suivants. Ont signé au registre tous les membres présents.

X Cet
Lhommier
Faure
Baumot
Ferret